

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vacances « apprenantes » Les dispositifs de l'été

L'opération « vacances apprenantes » repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Objectifs et points communs ? La remobilisation et le renforcement des apprentissages et des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), couplés à la culture, au sport et au développement durable. Cet été, la ville, l'Éducation nationale et les partenaires locaux se sont associés pour proposer aux Miramasséens plusieurs dispositifs de « vacances apprenantes ».

« La situation particulière du confinement a mis en éloignement scolaire certains élèves. Tout le territoire s'est mobilisé pour accompagner tous les Miramasséens, du CP au lycée, pour les accompagner et leur donner toutes les chances de réussite. »

Monique Trinquet, adjointe au maire déléguée à l'éducation

Dispositifs portés par l'Éducation nationale, en lien avec la ville

>L'école ouverte, du 24 au 28 août

Une cinquantaine d'élèves, du CP au CM2, préalablement repérés par les enseignants et sur la base du volontariat, pourront intégrer, à l'école Paul Cézanne, un dispositif d'école ouverte. Un programme d'enseignement le matin et d'ateliers l'après-midi pour permettre aux enfants de reprendre confiance en leurs capacités d'apprentissage, de retrouver l'envie et la motivation de comprendre et réussir.

Renseignements auprès de la Maison de l'enfance et de la jeunesse (1 promenade de la Crau, 08000 13140).

>Les Colos apprenantes, du 4 juillet au 31 août

Portés par la ville, en partenariat avec les structures de proximité (centres sociaux...), financés et labellisés par l'État, ces séjours associent, par demi-journée, renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. Une quarantaine de places est réservée aux Miramasséens de 11 à 17 ans.

>Programme de réussite éducative (PRE), du 20 juillet au 21 août

Dans le cadre du PRE, les enfants bénéficiaires sont inscrits aux stages multisports de la ville ou aux animations socioculturelles des centres sociaux. En même temps, des temps spécifiques de renforcement des apprentissages leur sont proposés, dès le 6 juillet, avec un accompagnement individuel et personnalisé.

Avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Les dispositifs des partenaires

>MJC/MPT, du 6 juillet au 28 août (hors week-end)

Accompagnement scolaire gratuit (adhésion MJC 6 €) : 30 séances de 2 h sur 8 semaines du CM2 à la 3^e (maximum 4 séances par élève), de 10 h à 12 h (sur inscription obligatoire, MJC, 11, bis boulevard Aristide Briand, tél. : 04 90 50 05 18)

>Centre socioculturel Giono, du 6 juillet au 7 août

Soutien scolaire. 2 groupes de 6 enfants du CP au CM2, deux créneaux 9 h – 10 h ou 10 h 30 – 11 h 30 (inscription obligatoire, Centre social Giono, place des Baladins, tél. : 04 90 50 30 50).

Contacts presse

> Betty Reboul : Journaliste – Relations presse – 06 63 44 33 03 - b.reboul@mairie-miramas.fr

> Véronique Barbetti : Directrice Communication, numérique, événementiel et tourisme - 06 31 00 53 61 - v.barbetti@mairie-miramas.fr